

## JUSTICE **grosbliederstroff** Adolescente renversée : 4 mois ferme

La vie de cette jeune fille a basculé il y a deux ans, le 30 octobre 2013. L'adolescente de Grosbliederstroff avait de bons résultats à l'école et rêvait de grandes études. « Tous ces projets, je ne peux plus les faire. Je n'en ai plus la capacité. Je voulais devenir médecin. Aujourd'hui j'espère être infirmière », indique hier matin la jeune fille à la barre du tribunal correctionnel. Sa vie a basculé ce 30 octobre, peu avant 18 h. Elle quitte son domicile avec sa cousine et marche le long de la rue de Forbach. Il n'y a pas de trottoirs mais les deux ados, qui sont équipées d'une lampe de poche, marchent sur le bas-côté. Quand soudain, venant de Lixing-lès-Rouhling, une voiture les fauche. Souffrant d'un traumatisme crânien, la Blitharienne bénéficiera de 30 jours d'ITT et souffre toujours aujourd'hui de nombreux troubles. « Elle est entière devant nous, mais bien cabossée à l'intérieur », image la procureure de la République.

demande pardon à la jeune fille et à ses parents. « J'ai honte. Ce jour-là, je venais d'apprendre que mon père avait un cancer. Alors j'ai bu de la vodka orange », explique-t-elle. « Noyer votre chagrin dans l'alcool c'est une chose, mais pourquoi prendre le volant après », interroge le président, soulignant l'important taux d'alcoolémie de la quadragénaire, 1,8 g d'alcool par litre de sang. « Le frigo était vide. Je suis descendue à Grosblier pour faire des courses », ajoute l'habitante de Rouhling. « Une attitude irresponsable. Et dont on ne s'affranchit pas en proposant simplement aux parents de faire un constat à l'amiable comme l'a fait la prévenue », gronde la procureure.

Le tribunal va au-delà des réquisitions et prononce à l'encontre de Aline Wittmann une peine de 8 mois de prison, dont 4 ferme. Le permis de la prévenue est annulé. Elle devra verser plusieurs milliers d'euros aux parents de la jeune fille au titre du préjudice moral : quant aux droits de la jeune fille, ils sont réservés.

**Ivre au volant pour remplir le frigo**  
La conductrice à l'origine de l'accident n'est pas très bavarde. À demi-mot, elle

C. C.

## behren-lès-forbach

### Infractions routières multiples : prison ferme

Contrôlé à 151 km/h sur l'A4 en août 2013, Tarik Daba, 20 ans, de Behren-lès-Forbach, a été condamné à 6 mois de prison ferme pour conduite sans permis et à un total de 300 € d'amende pour conduite en état alcoolique et pour excès de vitesse. La chambre criminelle de la Cour de cassation a jugé le 3 novembre qu'il n'y avait pas lieu de remettre en cause cette décision. La condamnation a été prononcée en septembre 2014 par le tribunal correctionnel de Sarreguemines et confirmée en appel le 29 mai dernier.

#### Changement de conducteur

Le Behrinois contestait l'état d'ivresse mais les juges ont expliqué que les constatations des gendarmes de Phalsbourg faisaient foi.

Les gendarmes, en arrêtant la voiture le 8 août 2013 sur l'aire de repos de Keskael, avaient cons-

taté que le conducteur n'était plus celui qu'ils avaient vu au volant. M. Daba était passé à l'arrière car il n'avait pas de permis de conduire. « Les dénégations et le témoignage d'un troisième occupant de la voiture ne permettent pas de mettre en doute les constatations des gendarmes », écrivait la cour d'appel.

Ces gendarmes avaient notamment observé que les occupants de la voiture présentaient une ivresse manifeste, avec des yeux rouges et des pertes d'équilibre.

La cour d'appel ajoutait que la peine était justifiée par les dix condamnations précédentes de M. Daba, notamment pour conduite en état alcoolique. Elle observait qu'une peine prononcée à Sarrebruck en février 2014 concernait des faits commis en octobre 2013. De plus, M. Daba s'était rendu coupable d'un refus d'obtempérer la veille, le 7 août 2013, et d'une conduite sans permis, avec délit de fuite, trois jours plus tard, le 11 août.

## ENVIRONNEMENT **sydeme**

### L'ADQV dépose un recours chez le préfet

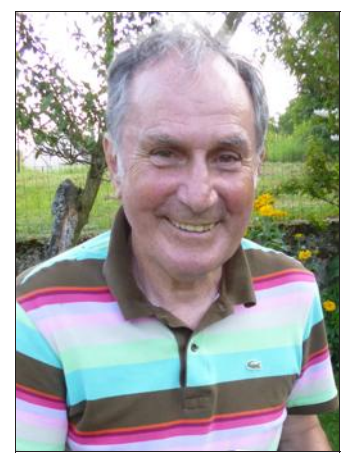
Contre toute attente l'Association de défense de la qualité de vie au Pays de Bitche a déposé un recours chez le préfet sur le budget du Sydeme.

Au Pays de Bitche, les membres de l'ADQV, l'Association de défense de la qualité de vie, n'en sont pas à leur coup d'essai. Ils ont décidé de déposer un recours gracieux auprès du préfet et réclament une révision du budget du Sydeme, le syndicat qui gère les déchets en Moselle-Est et en Alsace bossue.

La Chambre régionale des comptes a retouché le budget, le déclarant « insincère ». Elle prônait une augmentation de 22 % des tarifs. Ce qui aurait fait exploser nos feuilles d'imposition. Contre son avis, le préfet de Lorraine a donné son feu vert au plan visant à combler le trou de 12 M€. Un plan adopté à l'unanimité des délégués lundi soir au siège, à Morsbach.

Malgré cela, l'ADQV persiste et signe. « Nous nous étonnons du silence des élus et de cette décision, s'insurge Rémy Seiwert, président de l'ADQV. Ces augmentations vont directement être payées par les contribuables. Nous nous sommes adressés au président de la Chambre régionale des comptes afin qu'il saisisse, si besoin est, le procureur de la République, car des déficits ont été dissimulés. Si rien ne change, nous saisirons les tribunaux. » Comme l'ADQV le fait régulièrement au Pays de Bitche en matière d'assainissement ou de ramassage des ordures ménagères.

L'association essaie de faire



Rémy Seiwert a déposé un recours chez le préfet. Photo RL

des "petits". Elle tiendra une première réunion le 20 novembre, à 18 h, à Alsting, au restaurant Simbach Mühle. « Tous les habitants de Moselle-Est doivent se mobiliser, juge Rémy Seiwert, car nous sommes les "cocus" dans cette histoire que nous dénonçons depuis 2008. Le train de vie est-il compatible avec un prix d'élimination d'ordures raisonnable ? L'usine de Morsbach ne va-t-elle pas exploser en plein vol quand le citoyen aura compris que les déchets fermentescibles les moins chers sont ceux que l'on élimine soi-même ? » Lundi soir, le président du Sydeme, Serge Starck, qui ose la transparence, demandait à tourner la page et d'arrêter avec les polémiques. Il appréciera...

J. Br.



Corson, une voix qui sort de l'ordinaire. Photo DR

## meisenthal

### Corson en concert à la halle verrière

Au programme de la boîte noire, le samedi 28 novembre à 20 h 30, un concert du chanteur pop rock, Corson. Corson c'est la voix des tubes « Raise me up (je respire encore) » et « Loud ». Une voix qui sort de l'ordinaire puisqu'elle fait cohabiter deux formes de chants aux identités distinctes jugées le plus souvent incompatibles. L'un, pop rock, se situe dans le sillage d'un courant anglo-saxon d'où émergent aussi bien Sting et Bono que Dave Gahan

de Depeche Mode. L'autre relève de la plus pure tradition des chanteurs lyriques. Cette singularité s'explique par un parcours musical atypique, entre désir de faire du rock et plaisir procuré par la technique du chant classique.

Tarifs : 16 € en prévente ; 20 € en caisse du soir ; tarifs réduits 12 € sur présentation d'un justificatif : moins de 14 ans accompagnés d'un adulte payant : 5 €. Location sur le site [www.halle-verriere.fr](http://www.halle-verriere.fr) ou au 03 87 96 82 91.

## TRANSPORTS

## étude sur de la construction d'une ligne en site propre

# Tram Forbach-Sarrebruck : cela coûterait 15 M€ du km

Selon le cabinet d'études Drees & Sommers, la réalisation d'une ligne de transport en commun en site propre entre Forbach et Sarrebruck coûterait 15 M€ du kilomètre. Certains élus s'enthousiasment. D'autres sont très sceptiques.

Les conclusions d'une étude sur la mise en place d'une liaison tram-train ou d'un bus à haut niveau de service en site propre entre Forbach et Sarrebruck ont été présentées aux élus de l'espace frontalier.

Selon le bureau d'études Drees & Sommers, qui a planché durant un an sur cette question, il existe deux possibilités de tracé. Depuis la gare de Forbach, l'axe passant par la rue Nationale via Stiring-Wendel, la Brème d'or, la ZF et Alt-Saarbrücken est privilégié.

Le coût de réalisation serait de... 15 à 16 M€ du kilomètre, selon la solution choisie. Soit entre 130 et 150 M€ en tout. Si l'option avec un bus à haut niveau de service l'emporte, sur le modèle de Mettis à Metz, l'enveloppe serait alors ramenée à 9,6 M€ du kilomètre.

#### « Un projet faisable », selon Charlotte Britz

L'étude a été commandée par l'Eurodistrict SaarMoselle qui réunit des élus de l'agglomération de Sarrebruck et de Moselle-Est. Selon Paul Fellingner, président de la communauté d'agglomération de Forbach, et

Charlotte Britz, maire de Sarrebruck, les résultats de cette étude sont encourageants : « Il est clair maintenant que ce projet est faisable. Nous allons maintenant passer aux questions liées aux financements de construction. C'est la prochaine étape de notre travail ». Selon Paul Fellingner, à qui ce projet tient beaucoup à cœur, la facture, côté français du trajet, devrait « se situer entre 50 et 60 M€ ».

#### Réactions prudentes au Landtag

Peter Gillo, président de l'Eurodistrict et du Regionalverband de Sarrebruck, estime que cette nouvelle liaison aura des effets « positifs sur l'économie et le marché de l'emploi dans toute la métropole transfrontalière ».

Cet enthousiasme n'est pas partagé par tous. Certains élus sarrois avaient déjà manifesté leur scepticisme face à la réalisation de ce projet ambitieux et coûteux. En 2013, Heiko Maas, ministre de l'Économie du Land de Sarre, déclarait qu'il ne voyait pas l'utilité d'une telle desserte entre les deux villes frontalières.

Vendredi dernier, l'étude de

faisabilité commandée par l'Eurodistrict a été présentée à la commission Europe du Landtag de Sarre en fin de semaine dernière. Les réactions sont teintées d'une grande prudence. Margriet Zieder-Rippinger (SPD) et Günter Heinrich (CDU) estiment que la concrétisation prendra « encore un temps assez long ».

À Forbach, les consommateurs ne sautent pas de joie à l'annonce de ce projet et trouvent le prix de réalisation trop lourd : « 15 M€ du kilomètre ? C'est énorme. On ferait mieux de dépenser une partie de cet argent pour améliorer le centre-ville ».

Stéphane MAZZUCOTELLI.

#### Boucles supplémentaires envisagées

A plus long terme, il est question d'étendre le nouveau réseau tram-train en créant une petite boucle (via Forbach, Großrosseln, Völklingen puis retour à Sarrebruck) et une grande boucle (qui relierait Forbach à Freyning-Merlebach puis Carling et l'Hôpital vers Creutzwald et Falck pour revenir en Allemagne via Üherherrn et Völklingen vers Sarrebruck).

Cette option a été étudiée sommairement. Les coûts de réalisation de ces boucles supplémentaires tourneraient autour de 6 à 7 M€ du kilomètre.



Un tram-train transfrontalier circule déjà de Lebach jusqu'à Sarreguemines en passant par l'hyper-centre de Sarrebruck. L'idée de prolonger l'offre par une boucle dans le Bassin houiller fait débat depuis plusieurs années. En moyenne, chaque jour, 350 usagers se rendent en gare de Sarreguemines pour monter à bord du tram vers Sarrebruck. Photo Thierry NICOLAS

#### le chiffre

### Mettis : 240 M€

A titre de comparaison, la réalisation de Mettis à Metz (bus à haut niveau de service en site propre) a coûté 240 M€ pour une longueur de réseau de 17 km. Cela revient à un prix de construction d'un peu plus de 14 M€ du kilomètre.

#### « A quoi cela va-t-il servir ? »

Frédéric Romac n'est pas vraiment séduit par le projet tram-train. Le président de l'association des commerçants de Forbach considère d'abord que ce chantier colossal pénaliserait durant de longs mois le commerce mais aussi la vie quotidienne à Forbach et Stiring-Wendel. Surtout, il doute de l'utilité de cette réalisation : « A quoi cela va-t-il servir ? Les gens ont déjà la possibilité de se rendre à Sarrebruck en voiture, en train ou en bus ».

Enfin, le coût de l'opération le fait tousser : « Si on utilisait ne serait-ce qu'une partie de cet argent pour améliorer nos centres-villes, créer de l'animation, des lieux de rencontres, l'ouverture de nouveaux commerces... Ce serait mieux ».



Frédéric Romac, président de l'association des commerçants de Forbach. Photo archives RL

## INDUSTRIE

## régularisation de l'électricité d'e.on à saint-avold

# Dompteurs de production

Le fournisseur d'électricité E.On a un centre d'ajustement de production en France, le Codap, basé à Saint-Avold. Un régulateur primordial pour E.On et, par extension, pour l'équilibre de la production nationale d'électricité.

Le dernier étage d'un immeuble cubique, posé sur la zone de l'Europort, abrite une entité dont l'acronyme semble, on ne va pas se mentir, sibyllin. Le Codap, ou centre d'optimisation et de dispatching et d'ajustement de la production (on vous avait prévenu) est une machine primordiale pour l'équilibre de la production d'électricité.

Chaque fournisseur d'élec-

tricité a un centre similaire en France. Pour E.On (troisième producteur en France et notamment propriétaire depuis 2008 de la centrale thermique Emile-Huchet), il est basé à Saint-Avold.

Sa fonction première ? « Il faut adapter constamment la production à la consommation », résume Jean-Baptiste De Gabory, directeur du Codap. Pour prendre un cas extrême, « si un réacteur

nucléaire tombe en panne, il faut revoir la production pour éviter un black out ».

#### Un suivi demi-heure par demi-heure

Une routine quotidienne est respectée, qui permet à E.On de savoir quels leviers de sa force de production activer : gaz, charbon, biomasse, énergie solaire ou éolienne. La société a une capacité - et un

engagement - de production de 3 000 mégawatts. « On doit constamment pouvoir le fournir, avec notre production voire avec l'électricité que l'on achète sur le marché ».

Concrètement, le Codap annonce le matin à RTE (le Réseau de transport d'électricité) gère le réseau public en France) la disponibilité de ses moyens de production pour le lendemain. RTE considère ces infos venant de tous les producteurs en France et, en parallèle, estime les besoins en France toujours pour le lendemain. « Selon la température, la saison, le fait que les gens soient ou non en vacances, les usines sont autant de paramètres à prendre en compte ».

Toutes ces données digérées, RTE indiquera le prix de l'électricité pour le lendemain et indiquera quels opérateurs seront sollicités selon un tableau détaillé demi-heure par demi-heure.

#### Contact permanent

Les premiers sollicités seront ceux ayant annoncé le coût de production le plus faible. Autrement dit : l'hydraulique, les éoliennes et le solaire, puis le nucléaire, suivi du charbon, du gaz et enfin du fioul.

Au Codap, des dispatcheurs travaillent 24 h/24 : « En cas d'événement sur le réseau, on est en contact permanent avec RTE. Notre enjeu est de pouvoir répondre immédiatement

à la demande de RTE ».

Pour cela, plusieurs ressorts : activer une nouvelle tranche, acheter de l'énergie sur le marché ou demander à nos gros clients de consommer moins. Cette dernière option, appelée l'effacement de consommation, ne relève bien sûr pas de la requête amiable mais bien d'un accord contractualisé avec lesdits clients.

#### Ultra-sécurisé

L'ajustement de la production électrique nécessite d'aviser un autre interlocuteur : GrDF, « quand il s'agit de nos tranches gaz ».

La finesse d'ajustement et la réactivité n'empêchent pas parfois un hiatus entre la production demandée par RTE et la production réelle : « Quand ce type d'écart survient, on est pénalisé financièrement par RTE, et ce, que l'on produise trop ou pas assez ».

L'électricité n'étant pas stockable, des centres comme le Codap sont des organes vitaux pour le maintien d'une fréquence de 50 hertz sur le réseau français. C'est pourquoi « tout ce qui est fait dans ce bâtiment est doublé ailleurs. On travaille avec des lignes sécurisées et tout est sur des serveurs sécurisés et les serveurs ne sont pas ici ». En cas de réel problème sur le centre basé à l'Europort, « on peut travailler à distance ».

Vincent TRIMBOUR.

## le rendez-vous

### Conférence autour d'Antonin Daum

Une conférence Antonin Daum, directeur artistique au temps du verre Art nouveau par Anne Pluymaekers, formatrice et chargée des événements au Centre européen de recherches et de formation aux arts verriers, aura lieu le mercredi 25 novembre, à 20 h, à l'Université populaire, place Jeanne-d'Arc. Ingénieur diplômé de l'école centrale à Paris, en 1887, Antonin Daum intègre la verrerie familiale nancéienne et introduit de multiples innovations techniques. À la création du département artistique, il en prend la direction. La production de Daum s'engage alors dans la voie de l'art lié au mouvement Art nouveau. Antonin Daum s'est rapidement entouré d'artistes et artisans de talents et célèbre la manufacture Daum lors d'expositions nationales, internationales et universelles. Homme cultivé, amateur d'art, il a joué un rôle actif au sein de nombreux organismes nancéiens. Il adhéra de son propre chef à ce qu'il appela « une nouvelle classe de travailleurs : les ingénieurs-artistes ». Tarifs : 5 €, réduit 3 € pour les membres de l'UPSC.